

Recommandations  
de  
l'étude

«Femmes  
en marge  
un genre à  
part ?»

Réalisée par  
l'Ecole d'Etudes  
sociales et  
pédagogiques -  
EESP -

Prof. Viviane Prats

Chargée de  
recherche  
Diane Baechler



Lausanne Région



REL'IER

REL'IER

Septembre 2011

## Etude « Femmes en marge, un genre à part ? »

### Résumé et recommandations.

Cette enquête a été effectuée dans le cadre d'un mandat confié par la Commission Toxicomanie de Lausanne Région à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogique de Lausanne, EESP.

Dans ce cadre, 19 femmes ont été rencontrées dans l'espace public afin d'évaluer, avec elles, les motifs de fréquentation ou non du dispositif de prises en charge sociale et sanitaire lausannois (DSB). Lors de ce travail, les professionnel-le-s du réseau d'aide et de soins ont également été interrogés sur leur évaluation des besoins spécifiques des femmes. Différents éléments intéressants ont pu ainsi être mis en évidence. Sont présentés ici les aspects liés aux trajectoires de vie racontées par ces femmes et **les mesures** qui semblent aujourd'hui devoir être prises pour optimiser la prise en charge et offrir des prestations correspondant aux différents besoins identifiés.

### LES TRAJECTOIRES DE VIE

Les parcours des femmes rencontrées sont souvent marqués par une initiation précoce à la consommation et un décrochage scolaire et professionnel.

Il semble impératif de développer des projets visant à prévenir et à intervenir rapidement avant que les situations ne se péjorent. Il est donc **impératif** de soutenir les différentes démarches déjà mises en œuvre et recensées dans la brochure éditée par le GREA et l'OFSP : *Interventions précoces*.

#### **Mesures :**

- **Soutenir et renforcer les mesures permettant de prévenir les situations d'exclusion en renforçant les interventions dans le domaine de la formation** (mesures de transition 1).
- **Favoriser les formations des professionnel-le-s** dans ce domaine pour soutenir la démarche d'une intervention précoce.

## Mesures spécifiques pour celles qui sont à la rue :

- La mise en place d'une **consigne sociale** permettrait, à ceux et celles qui sont à la rue, de déposer en toute sécurité les bagages et les objets qui leur appartiennent. Cette mesure est relativement simple à mettre en place pour être envisagée dans les locaux des structures existantes ou en projet.
- Il s'agit aussi de débiter une réflexion avec les professionnels pour envisager la possibilité **d'ouvrir un lieu d'accueil destiné aux femmes fragilisées**.

## STIGMATISATION

La majorité des femmes rencontrées met en évidence des difficultés inhérentes aux représentations sociales et aux regards discriminants dont elles se sentent victimes. Ce sentiment participe aux difficultés rencontrées dans leur quotidien.

- Il s'agit donc de travailler à **changer les représentations sociales** autour de la problématique de l'addiction y compris auprès des professionnel-le-s généralistes.
- Ce changement ne peut se faire qu'au travers **des axes de formation** qui contribuent aux changements de regard et améliorent la connaissance de ce domaine particulier.

## Mesures :

- Il faut donc **favoriser la formation initiale des professionnel-le-s et soutenir la formation continue dans ce domaine<sup>1</sup>**.

## LE LOGEMENT

La problématique du logement est évoquée par plusieurs d'entre elles, soit parce qu'il est difficile de pouvoir y accéder, mais aussi car il est difficile de pouvoir conserver un logement sur du long terme dans les situations de fragilité.

---

<sup>1</sup> Ces formations existent par ailleurs : la FORDD qui offre un CAS et un DAS en Addictions pour les spécialistes et les formations continues mises en place dans le cadre du GREA qui s'adressent aux non-spécialistes également.

## Mesures :

- Il s'agit donc de **créer des logements financièrement accessibles** pour ces personnes.
- De mettre en place **des logements bénéficiant d'un soutien avec suivi socio-éducatif**.
- D'étudier la possibilité de mettre en place des alternatives au logement individuel sur le modèle de **l'appartement communautaire**.

## UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE

Les femmes qui ne fréquentent pas ou peu les structures d'aide à disposition mettent en évidence le fait que les mesures les plus aidantes viennent de **l'accompagnement offert par les TSHM<sup>2</sup>** qui constitue le premier maillon permettant la création d'un lien significatif et l'orientation dans le réseau d'aide et de soin.

## Mesures :

- Il faut donc **renforcer et soutenir les équipes existantes** qui contribuent à maintenir ces femmes en lien avec la société.

## L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET OCCUPATIONNELLE

Il semble évident que certaines des femmes, qui sont les plus désocialisées, ne sont pas employables selon les critères attendus par le monde professionnel. Néanmoins, il est important de réfléchir à la mise en place et au soutien d'alternatives permettant de réinsérer ces personnes au travers de développement de propositions favorisant la mise à niveau de leurs compétences. Il semble aussi judicieux de mettre en place des alternatives occupationnelles, souples, permettant de structurer leur temps et leur rendre un bout de dignité.

---

<sup>2</sup> TSHM Travail social hors-murs, désigné aussi sous travail social de proximité, tel que l'équipe mobile du Rel'aids ; est aussi mentionnée la Pastorale de la rue.

## Mesures :

- Proposer des **rattrapages scolaires** de base.
- Mettre en place des **ateliers protégés**, ou des **mesures emplois** offrant des prestations souples et moins exigeantes que les propositions existantes.

## LA MATERNITE ET L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

Aujourd'hui il n'existe plus de structure résidentielle addictions dans le canton de Vaud qui offre un accueil parent-enfant. Les relations entre les Service de Protection de la Jeunesse – SPJ- et les parents toxicodépendants semblent souvent problématiques. Il faut donc favoriser les mesures qui permettent l'accompagnement à la parentalité.

## Mesures :

- **Former les professionnels** pour permettre un accompagnement de la parentalité qui s'inscrive dans un véritable partenariat sans jugement négatif polluant la relation professionnel-parent.
- Pour les services de protection de l'enfance, mettre systématiquement en **place une médiation avec les professionnel-le-s du réseau addiction** pouvant accompagner les parents dans la proximité.
- **Allouer des ressources supplémentaires au TSHM<sup>3</sup>** pour que ce travail puisse être fait.

Ceci n'est qu'un résumé. Pour avoir des informations complètes, merci de se référer à l'étude complète « Femmes en marge : un genre à part » disponible sur le site de Lausanne Région : [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch).

\*\*\*\*\*

---

<sup>3</sup> TSHM, Le Rel'aids accompagne et soutient plusieurs mères.

Avec le soutien de

L a u s a n n e



**info**  
coordination intervention suisse  
**drog**